### Pedagogique_QU

### CONTRAT D’ENGAGEMENT PERSONNEL

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |

**Investissement et respect**

L’étudiant.e comprend que l’organisation des séjours est relativement complexe. En conséquence, il/elle s’engage à s’investir sérieusement dans ce projet qu’il/elle a choisi librement, à respecter les règles de fonctionnement et les modalités de séjour établies par les responsables de HELMo et de son institution d’origine.

Cela concerne prioritairement l’implication demandée dans l’éventuelle école de stage assignée et les relations avec ses référents à HELMo.

L’étudiant.e est conscient.e qu’une expérience internationale provoque ***un inévitable choc culturel*** qui peut être vécu plus ou moins facilement selon les personnes.

**L’étudiant.e est responsable de son dossier**. Il/elle s’engage :

* à se renseigner sur la procédure à suivre auprès de son institution d’origine ;
* à faire parvenir les documents demandés dans les délais impartis au responsable HELMo ;
* à relever très régulièrement sa boîte mail – ***et dans le cas des mobilités Erasmus sa boîte mail HELMo*** dès qu’il/elle y aura accès - afin de s’assurer qu’il/elle prend bien connaissance de tous les mails relatifs à son projet de mobilité.

***Le non-respect de la procédure peut entraîner :***

* ***d’une part le non-versement de la bourse ou l’obligation de rembourser celle-ci,***
* ***d’autre part la non-validation des crédits suivis à HELMo.***

**Logement**

HELMo ne possède pas de logements sur campus. Le rôle du bureau international se limite au transfert d’informations. Il ne peut donc être tenu responsable des problèmes éventuels liés au logement. C’est l’étudiant.e qui signe le contrat de location avec les gestionnaires d’une résidence ou les propriétaires particuliers.

**Annulation du projet**

Les motifs d’annulation avant le début du séjour peuvent être liés :

* à une situation sanitaire considérée trop inquiétante par les autorités sanitaires du pays d’origine ou de Belgique, ou par la direction de HELMo ;
* à des situations impondérables sur le plan de l’organisation ;
* à des situations impondérables dans la vie de l’étudiant.

Quoi qu’il en soit, chaque partie veillera à en informer l’autre dans les meilleurs délais.

L’étudiant.e s’engage à accepter l’éventualité que son projet puisse prendre fin prématurément :

* s’il s’avère que son niveau de maîtrise du français est inférieur au niveau minimum requis,
* si l’étudiant.e adopte des comportements inappropriés.

Les dilemmes seront résolus à l’unanimité entre les responsables de l’institution d’origine et les responsables internationaux de HELMo.

L’étudiant.e est conscient.e que toute annulation entraînera des frais. Les gestionnaires ou propriétaires de logements réservés pourront exiger un dédommagement.

**Documents de voyage, assurances et soins de santé**

L’étudiant.e doit se renseigner :

* auprès des autorités de son pays d’origine sur les conditions de voyage ;
* auprès des autorités belges sur les conditions d’entrée en Belgique

<https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

* auprès de l’administration pour savoir s’il a besoin d’un passeport et, éventuellement, d’un visa ;
* auprès de son organisme d’assurance-maladie dans son pays d’origine pour que les frais médicaux et d’hospitalisation éventuels en Belgique lui soient remboursés selon les accords internationaux ;
* auprès de son courtier d’assurances
* assurance responsabilité civile obligatoire (assurance familiale qui interviendrait en cas de dommages à un tiers),
* assurance location de logement obligatoire si les risques ne sont pas couverts par les propriétaires, ou par l’assurance de l’étudiant.e ou, le cas échéant, de ses parents (se renseigner auprès des propriétaires ou gestionnaires du logement),
* assurance de type « assistance à l’étranger - rapatriement » fortement conseillée pour la période de séjour en Belgique.

L’étudiant.e atteste par la présente avoir pris connaissance de ces recommandations.

HELMo ne pourra être tenue responsable des manquements éventuels.

Je, soussigné(e), …………………………………………………………………………………………….

à la suite de la lecture du contrat qui précède, m’engage à en respecter et en appliquer les modalités décrites.

|  |  |
| --- | --- |
| Date : | Signature : |

**Merci d’envoyer ce contrat signé à international.education@helmo.be**